

MAIRIE DU GUE DE VELLUIRE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2020

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Suite à un vote à mains levées, le Conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

Présents: MM. MARQUIS Joseph, DEBAECKER Emmanuel, GABORIT Jonathan, GIRARD Katy, METAY Karine, BLONDET Sylvie, GOMES PIRES Cristina, LOUBRY Rudi, OLONDE Alexandre, TEXIER Sandrine, LECOQC David, BONNIN Florian

Excusé(e)s : MARTIN Angelica qui donne pouvoir à BLONDET Sylvie
SUIRE Charly qui donne pouvoir à TEXIER Sandrine

Absent : BOUCHET Guillaume

Secrétaire de Séance : Emmanuel DEBAECKER

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de:

- Donner un avis favorable au devis présenté par Mme Anne LEBON, peintre décor basée à Velluire, pour réaliser une fresque autour de la porte d'entrée de la garderie sur le thème du Petit Chaperon rouge pour un montant de 738 € HT



- Choisir SEDI Equipement pour l'achat du nouveau mobilier de la salle des fêtes
 - ✓ Chaises : 9 373.44€ TTC (320 chaises et 3 diables de transport)
 - ✓ Tables : 11 280.96€ TTC (40 tables 180x80 et 20 tables de 120x80 + 6 chariots)
 - ✓ Scène mobile : 8 2220.40€ TTC (podium+ rampe+ escalier+ jupe tissu+ pare chutes)
- D'attribuer le lot n°13- Nettoyage dans le cadre de l'extension et la rénovation thermique de la salle des fêtes à la Société Propre et Net pour un montant de 1980€ TTC

- Fixer les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes et de créer une régie dédiée aux locations communales (salle, bâches, mobiliers, etc)

DESIGNATION	Associations Communales Personnes de la commune	Associations et Personnes Hors commune
Grande salle + Petite salle + cuisine + vaisselle	220 €*	280 €*
Vin d'honneur	Petite salle : 50€ Grande salle : 80€*	Petite salle : 70€ Grande salle : 100€*
Petite salle 50 pers maxi + cuisine + vaisselle	100€*	150 €*
Exposition culturelle – Réunion – Conférence	Gratuit*	80 €*
LOCATION ANNUELLE 1 fois/semaine (associations communales)		155 €
ECOLES	Activités gratuites	
ASSOCIATIONS COMMUNALES	1 Manifestation gratuite (y compris consommation électrique) Autres manifestations : gratuité de la salle, consommation électrique payante	

- Créer un poste d'agent technique suite au transfert de l'agent technique du SIVU Cantine à la commune
- Prendre une décision modificative n°1 sur le Budget assainissement afin d'annuler un titre antérieur de 2018 de la SAUR pour un montant de 3600€ et d'assujettir le Budget Assainissement à la TVA
- Prendre une décision modificative n°2 au Budget Commune afin de pouvoir régler la cotisation demandée de la SMABTP pour l'assurance Dommages ouvrages de 6701.88€ car cette dépense avait été prévue en investissement au 2313 opération 112 dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes or cette dépense doit être réglée en fonctionnement au 6162.

Le Conseil municipal a décidé à 13 voix pour et 1 abstention de :

- Répondre favorablement à la proposition de Mr JACQUIN Vincent d'acquérir le terrain situé au niveau de l'atelier municipal jouxtant son habitation de 130m² et de fixer le prix de vente à 150 € le m².

Prochain Conseil : Mardi 13 octobre à 20h00

Le PV sera consultable en Mairie sur demande
Affiché le 04 septembre 2020